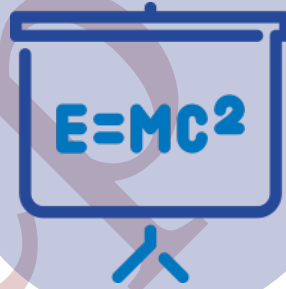




2021

DOSSIER SPECIAL CONCOURS SESSION 2022 INFORMATIONS CONCOURS SCIENTIFIQUES



Les informations présentes dans ce dossier proviennent principalement des sites des grandes écoles et du site <http://www.www.scei-concours.fr>

Ce dossier a pour vocation de vous guider mais ne prétend pas à l'exhaustivité.
Nous espérons qu'il vous sera utile et nous vous remercions
de nous signaler toute erreur ou oubli que vous trouverez en le parcourant.

Bonne lecture et bon courage pour cette phase d'inscription.



Retrouvez-nous sur www.peeplg.fr ou écrivez-nous à peep-llg@peeplg.fr

SOMMAIRE

I	QUELQUES CONSEILS	3
I.A	S'inscrire aux concours	3
I.B	Pour travailler « efficacement »	3
I.C	Pour « bien vivre » sa prépa	3
I.D	En cas de difficultés psychologiques : le Relais Étudiants-Lycéens (REL)	4
II	MODALITES D'INSCRIPTION : PROCEDURE COMMUNE SCEI	5
II.A	Saisie et validation des données :	5
II.B	Envoi des pièces justificatives (jusqu'au 19 janvier 17h) :	5
II.C	Païement des frais d'inscription :	6
III	CALENDRIERS DES EPREUVES ET COEFFICIENTS 2022	7
III.A	Concours Polytechnique-ENS-ESPCI	8
III.B	Concours Mines-Ponts	12
III.C	Concours Centrale-Supélec	13
III.D	Concours Communs INP : épreuves écrites, dont épreuves communes avec e3a-Polytech	16
III.E	Concours e3a-Polytech	20
IV	FRAIS D'INSCRIPTION	21
IV.A	Banque X-ENS-ESPCI :	21
IV.B	Banque Mines Ponts	21
IV.C	Concours Centrale – Supélec	22
IV.D	Banque CCINP- Banque e3a-Polytech	22
V	LES CONCOURS SCIENTIFIQUES FILIERES MP, PC, PSI	23
V.A	Concours des ENS, filières MP et PC	23
V.B	Concours des ENS et de l'École Polytechnique, filière PSI	25
V.C	Concours de l'École Polytechnique (filières MP et PC) et de l'ESPCI (filière PC)	26
V.D	Concours Commun MINES-PONTS (CCMP)	28
V.E	Concours CENTRALE-SUPELEC	30
V.F	Concours Communs INP (CCINP) :	31
V.G	Concours e3a-Polytech :	32
VI	EPREUVES DES TIPE ET ADS	33
VI.A	Épreuve commune d'évaluation des TIPE, Concours Mines-Ponts, CCINP, e3a-Polytech, et Centrale-Supélec : 33	
VI.B	Épreuve d'évaluation des TIPE, concours des ENS (filières MP, MPI et PC) :	34
VI.C	Épreuve d'ADS, concours de l'École Polytechnique, filières MP et PC	34
VII	PROCEDURE COMMUNE D'INTEGRATION	35
VII.A	Saisie de la liste de vœux	35
VII.B	Proposition d'admission	35
VIII	LIEUX DE PASSAGE DES CONCOURS ET HEBERGEMENTS	36
VIII.A	Centres de passage des épreuves écrites, Académie de Paris	36
VIII.B	Lieux de passage des épreuves orales :	37
VIII.C	Internes à Louis le Grand :	39

I QUELQUES CONSEILS

I.A S'inscrire aux concours

- Les inscriptions aux concours d'entrée aux grandes écoles sont, pour la plupart d'entre elles, dématérialisées. Elles s'effectuent sous votre seule responsabilité. Les pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement du dossier sont dématérialisées et à télécharger directement par le candidat sur <http://www.scei-concours.fr>
- Certaines épreuves du concours e3a-Polytech sont communes avec celles du concours CCINP. L'étudiant passant le concours e3a-Polytech en plus du concours CCINP ne passera que 2 épreuves scientifiques supplémentaires.
- ⚠ Inscriptions spécifiques pour l'ENI <http://www.enib.fr> et l'entrée en troisième année des INSA <http://admission.groupe-insa.fr>, consulter les sites internet.
- Nous vous conseillons de lire très attentivement les informations diffusées par le lycée et celles publiées sur les sites internet des écoles, de respecter strictement les procédures décrites dans les Notices de concours (elles valent règlement) et de suivre les conseils indiqués, notamment :
 - « N'attendez pas les derniers jours »
 - « Vérifiez vos choix optionnels »
 - « Respecter les dates limites »
- Surtout n'attendez pas le dernier jour, personne n'est à l'abri d'une panne d'ordinateur ou d'un site surchargé et le dépassement du délai est irrévocable. Aucune dérogation ne sera possible.
- Le lycée rejette toute responsabilité si l'étudiant ne se plie pas à ces conditions.
- Le coût des inscriptions aux concours peut s'élever à plus de 1 000 euros en fonction du nombre de concours choisis.
- Pour l'inscription et la présentation aux épreuves les seuls documents d'identité acceptés sont la carte d'identité ou le passeport. Ils doivent être en langue française ou en langue anglaise (ou accompagnée d'une traduction authentifiée) et en cours de validité (donc jusqu'à la fin des oraux).
- ⚠ Vérifier dès à présent la date de validité de vos pièces d'identité (CNI et passeport). Profiter des prochaines vacances pour demander leur renouvellement si nécessaire.
- Les candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique peuvent bénéficier d'un aménagement d'épreuves pour certains concours. (SCEI onglet « Inscription » puis « Aménagements »).
- Sachez qu'il est possible de s'inscrire dans un autre centre de concours que celui de Paris-Ile de France. Cela peut être intéressant notamment pour les étudiants dont les parents habitent en province.

I.B Pour travailler « efficacement »

- Inciter votre fille ou votre fils à travailler toutes les matières : nombre d'anciens élèves X vous diront qu'ils sont rentrés à Polytechnique avec l'anglais ou le français.
- Réviser les matières au fur et à mesure dès qu'on commence à oublier un cours. Arrivé au concours, chaque cours aura alors été revu une dizaine de fois et sera parfaitement assimilé.
- Pour la mise en fiche dans certaines matières : le faire bien dès le début en les tapant, en les organisant rationnellement de façon à faciliter les échanges avec des camarades et une relecture aisée le moment venu.
- Avant les oraux, lire sur Internet les rapports des jurys pour savoir ce qu'ils aiment entendre et ce qu'ils ne supportent pas. A la fin de la 1ère année, si possible, prendre le temps d'assister à des oraux : cela permet de découvrir les types de sujets proposés et les attentes des jurys.

I.C Pour « bien vivre » sa prépa

- Inciter votre enfant à se détendre et à conserver une activité extrascolaire régulière.
- Assurer l'intendance, veiller à ce que votre enfant ait une alimentation équilibrée, un rythme de vie régulier et une bonne organisation de son travail. L'aider pour les formalités d'inscription aux concours car ces démarches demandent du temps ; il vaut mieux qu'il consacre ce temps à étudier ou à se détendre.

- Soutenir son moral et toujours positiver. Ne jamais montrer votre stress pour lui.
- Être à son écoute pour qu'il vous parle de ses problèmes s'il le souhaite. Ne jamais demander ses notes.
- En cas de difficulté dans une discipline, inciter le jeune à rencontrer le professeur concerné. Les équipes pédagogiques sont disponibles et prêtes à aider les élèves.

I.D En cas de difficultés psychologiques : le Relais Étudiants-Lycéens (REL)

- Les élèves de prépas, soumis à une forte pression dès la rentrée, peuvent connaître des problèmes d'angoisse, de dépression, des troubles du sommeil ou de l'alimentation, des difficultés de concentration plus ou moins sévères.
- Les parents sont souvent surpris par un enfant qui connaît là ses premières difficultés scolaires, et se sentent démunis, leur propre inquiétude pouvant les empêcher de réagir au mieux dans cette période critique.
- Il importe alors de ne pas hésiter à demander un avis spécialisé.
- Nous avons la chance à Paris de disposer du Relais Étudiants Lycéens (R.E.L.), structure de consultations dirigée par des médecins psychiatres, qui propose des consultations spécifiques pour les élèves des CPGE.
- L'accueil est assuré par une équipe pluri-professionnelle, provenant de la Clinique Médico-Universitaire Georges Heuyer, spécialisée dans la double prise en charge soins-études.
- Ces consultations sont prises en charge directement par l'Assurance Maladie et sont donc gratuites pour le consultant. Attention, c'est à l'élève de prendre rendez-vous.

OÙ S'ADRESSER

Relais Étudiants Lycéens Georges Heuyer

60, rue des Grands Moulins 75013 Paris

Accueil téléphonique : 01 45 83 89 15

Du lundi au jeudi de 9h à 17h30 et le vendredi matin de 9h à 12h

Si c'est occupé, laisser un message vocal sur le répondeur avec vos coordonnées téléphoniques

Par mail : rel.heuyer@fsef.net

M° 14 et RER C : Bibliothèque François Mitterrand sortie 1 4 rue du Chevaleret | Bus : 89 et 62

II MODALITES D'INSCRIPTION : PROCEDURE COMMUNE SCEI

L'ensemble des démarches s'effectuent sur <http://www.scei-concours.fr>.

Les pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement du dossier sont dématérialisées.

Elles devront être numérisées en pdf et téléchargées directement sur le site par le candidat.

Les inscriptions s'effectuent sous la seule responsabilité du candidat.

Il est impératif de respecter les délais, aucune dérogation n'est accordée.

3 Phases obligatoires :

- Saisie et validation des données
- Envoi des pièces justificatives
- Paiement des frais d'inscription

II.A Saisie et validation des données :

INSCRIPTION SUR INTERNET

<https://www.scei-concours.fr>

Du vendredi 10 décembre 2021 au mardi 11 janvier 2022 - 17 heures

En cas de problème : 05 62 47 33 43 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h)

Aucune inscription ne sera acceptée après le 11 janvier 2022 -17h00.

Aucune candidature ne sera retenue si elle n'a pas fait l'objet d'une inscription sur le site Internet.

- **Un numéro d'inscription et un code signature confidentiel** sont attribués candidat. Ils seront nécessaires pour tout accès au serveur, jusqu'au terme de la procédure d'intégration.
- Le candidat vérifie l'exactitude des informations saisies et apporte les modifications nécessaires
- **Validation impérative.** L'inscription est validée lorsque la mention « dossier validé » apparaît à l'écran.
- **Jusqu'au 11 janvier 2022 – 17 h**, le candidat pourra faire toutes les modifications utiles sur son dossier sans oublier de **revalider** à chaque fois son inscription.
- La mention « dossier validé » doit toujours apparaître à l'écran avant déconnexion.
- Pendant toute la durée des concours le candidat doit tenir à jour ses coordonnées (adresses postale et électronique, numéro de téléphone...) sur le serveur internet.

II.B Envoi des pièces justificatives (jusqu'au 19 janvier 17h) :

- Les pièces justificatives devront être télé-versées sur le site d'inscription avant le 19 janvier 2022 à 17h (vous pouvez commencer à le faire dès le 10 décembre).
- Les pièces justificatives devront être scannées et **télé-versées** en un seul exemplaire sur SCEI (format pdf, chaque document ne doit pas dépasser 2Mo, l'ensemble des documents ne pouvant pas dépasser 20Mo).
- Un seul fichier doit être fourni par pièce demandée.
- http://www.scei-concours.fr/insc_documents.php
- **Jusqu'au 19 janvier 2022 - 17h**, les candidats ont la possibilité de télé-verser une nouvelle version d'une pièce (qui remplacera la version précédente), sauf si le dossier est en cours de traitement.
- Pièces justificatives obligatoires :
 - Copie recto-verso d'un document d'identité, carte d'identité ou passeport (en langue française ou en langue anglaise ou accompagnés d'une traduction authentifiée) et valable jusqu'à la fin des épreuves (mois de juillet). La photocopie du titre de séjour ou de tout autre document n'est pas acceptée.

- Certificat individuel de participation à la JDC pour les candidats français nés entre le 12 janvier 1996 et le 12 janvier 2003 ; à défaut, selon le cas, attestation provisoire, certificat d'exemption ou attestation de recensement.
- Pour les candidats boursiers, recto-verso de l'original de la décision nominative d'attribution définitive de bourse.
- Pour les candidats pupilles de l'Etat ou pupille de la Nation, un extrait d'acte de naissance portant la mention « pupille de l'Etat » ou « Pupille de la Nation » selon le cas.
- Demande d'aménagement d'épreuve et dossier médical pour les candidats présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique doivent être adressés avant le 19 janvier : http://www.scei-concours.fr/insc_amenagements_scei.php
- Un certificat médical à télécharger pour certaines Écoles (X, ESPCI, Écoles militaires) et à faire compléter par un médecin.
- Pièces spécifiques pour certaines écoles ou certains concours.
- Se reporter impérativement aux notices, aux sites des écoles et aux sites des concours, vérifier les modalités d'envoi et les dates limites.

II.C Paiement des frais d'inscription :

- Entre le 11 janvier 17h01 et le 19 janvier 2022 17h,
- De préférence en ligne par **carte bancaire**. Le candidat recevra alors un reçu par courriel. Attention, vérifier préalablement au règlement que votre plafond CB ne sera pas dépassé (ce qui bloquerait le règlement), surtout après les achats pour les fêtes de fin d'année !
- Paiement possible également par chèque (le règlement par chèque doit être adressé avant le 19 janvier accompagné du bordereau d'envoi à télécharger sur le site internet SCEI, le cachet de la poste faisant foi) ou par virement bancaire.
- Toutes les modalités sur le site SCEI : http://www.scei-concours.fr/insc_modalites_paiement.php

ATTENTION

**Le dossier d'inscription sera annulé
si l'une des pièces justificatives n'est pas fournie ou si les frais ne sont pas réglés
au 19 janvier 2022 à 17 heures**

-  Toute renonciation ou démission, quel qu'en soit le motif, n'annule pas l'inscription. Tous les frais restent acquis.

III CALENDRIERS DES EPREUVES ET COEFFICIENTS 2022

CALENDRIER DES ÉPREUVES ÉCRITES - SESSION 2022

	AVRIL															MAI																							
	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D													
	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
MP - PC - PSI																																							

Dates des écrits pour les MP, PC et PSI :

Mines–Ponts / Mines–Télécom :	du mardi 19 au vendredi 22 avril
Polytechnique–ENS–ESPCI :	du lundi 25 au vendredi 29 avril
Centrale–Supélec :	du mardi 3 au vendredi 6 mai
CCINP (concours commun INP) :	du lundi 9 au jeudi 12 mai (MP, PSI), du lundi 9 au mercredi 11 mai (PC)
e3a-Polytech :	du mardi 10 au vendredi 13 mai (mêmes écrits que CCINP + 2 épreuves)

Dates des oraux pour les MP, PC, PSI :

Polytechnique (PSI) :	du lundi 13 juin au dimanche 19 juin
Polytechnique (MP, PC) :	du lundi 20 juin au dimanche 10 juillet
ENS (PSI) :	du jeudi 9 juin au samedi 25 juin
ENS (MP, PC) :	du lundi 20 juin au dimanche 17 juillet
Mines–Ponts / CCINP :	du lundi 20 juin au samedi 16 juillet
Centrale Supélec :	du lundi 20 juin au dimanche 17 juillet
Mines-Télécom :	du mardi 21 juin au vendredi 8 juillet
E3a-Polytech :	de mi-juin à mi-juillet

Dates des résultats d'admission : mercredi 20 juillet 2022

III.A Concours Polytechnique-ENS-ESPCI

III.A.1 Calendrier des épreuves écrites du concours Polytechnique – ENS - ESPCI

Le début des séances est fixé à 8h le matin et 14h l'après-midi. L'accès aux salles d'examen est possible 10' avant le début des séances, sauf pour la première épreuve pour laquelle ce délai est porté à 30'. Les épreuves en *italique bleu* ne concernent que les ENS.

– Filière MP - Option Informatique

	Matin	Après-midi
Lundi 25 avril	Mathématiques A (4 heures)	Français (4 heures)
Mardi 26 avril	Mathématiques B (4 heures)	Informatique A (4 heures)
Mercredi 27 avril	Physique (4 heures)	Langue vivante (4 heures)
Jeudi 28 avril	8h-14h - Mathématiques D (6 heures)	-
Vendredi 29 avril	Mathématiques C (4 heures)	Info-Mathématiques(4 heures)

– Filière MP - Option physique et sciences de l'ingénieur

	Matin	Après-midi
Lundi 25 avril	Mathématiques A (4 heures)	Français (4 heures)
Mardi 26 avril	Mathématiques B (4 heures)	Physique et sciences de l'ingénieur (4 heures)
Mercredi 27 avril	Physique (4 heures)	Langue vivante (4 heures)
Jeudi 28 avril	8h-14h - Mathématiques D (6 heures)	16h30-18h30 - Informatique B (2 heures)
Vendredi 29 avril	Mathématiques C (4 heures)	Info-Mathématiques (4 heures)

– Filière PC

	Matin	Après-midi
Lundi 25 avril	Mathématiques (4 heures)	Français (4 heures)
Mardi 26 avril	Physique A (4 heures)	Chimie A (4 heures)
Mercredi 27 avril	Physique B (4 heures)	Langue vivante (4 heures)
Jeudi 28 avril	8h - 14h - Physique C (6 heures)	16h30-18h30 - Informatique B
	8h-14h- Chimie B (6 heures)	(2 heures)
Vendredi 29 avril	Physique-chimie (5 heures)	-

Dossier Concours Scientifiques -PEEP - LOUIS-LE-GRAND

Document non contractuel : les dates sont susceptibles d'être modifiées par les écoles et banques de concours

ADMISSIONS À L'ECOLE POLYTECHNIQUE

**TABLEAU RÉCAPITULATIF
CONCOURS 2021**

CANDIDATS FRANÇAIS	Total général		Voie CPGE 2021										Voie UNIV
			M P - INFO		M P - P&SI		P C		P S I	P T	BCPST	T S I	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%					
Places offertes	431	100	104	24,1	80	18,6	132	30,6	57	11	13	2	32
Candidats inscrits	5233	100	809	15,5	771	14,7	1201	23,0	897	403	374	578	200
Admissibles	931	100	212	22,8	176	18,9	269	28,9	115	22	35	3	99
Listes d'admission	431	100	105	24,4	80	18,6	132	30,6	57	11	13	1	32
Listes complémentaires	140	100	51	36,4	39	27,9	27	19,3	9	3	9	0	2
Désistements	91	100	51	56,0	6	6,6	18	19,8	5	0	9	0	2
Entrants concours 2021 à la clôture des désistements	431		105		80		132		57	11	13	1	32
3/2	354	100	94	26,6	72	20,3	112	31,6	52	11	13	0	
5/2	45	100	11	24,4	8	17,8	20	44,4	5	0	0	1	
7/2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Région parisienne	351	100	83	23,6	70	19,9	115	32,8	40	10	10	0	23
Province	79	100	22	27,8	10	12,7	17	21,5	17	1	3	1	8
Etranger	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Femmes	73	100	9	12,3	8	11,0	31	42,5	9	0	8	0	8
Boursiers	47	100	10	21,3	15	31,9	12	25,5	3	1	1	1	4
TOTAL CONCOURS X21 au 02 septembre			105		80		132		57	11	13	1	32
							431						

Dans les 6 premières lignes, les % indiqués dans les colonnes MP et PC sont calculés par rapport au nombre de candidats français indiqués dans la première colonne. Les % indiqués dans les lignes suivantes sont calculés par rapport au nombre d'entrants correspondants (ligne 7).

III.A.2 Coefficients des épreuves du concours Polytechnique – filières MP, PC

EPREUVES	Coefficients			DURÉE des épreuves	TEMPS de préparation
	Filière MP		Filière PC		
	Option informatique	Option PSI			
Épreuves écrites d'admissibilité					
Mathématiques A	8	8	-	4 h	
Mathématiques B	7	7	-	4 h	
Mathématiques	-	-	9	4 h	
Informatique A	6 ⁽¹⁾	-	-	4 h	
Physique A	-	-	6	4 h	
Physique B	-	-	6	4 h	
Physique	6	6	-	4 h	
Physique et sciences de l'ingénieur	-	6	-	4 h	
Chimie	-	-	6	4 h	
Français	6	6	6	4 h	
Langue vivante obligatoire	6	6	6	4 h	
Sous-total	39	39	39		
Épreuves écrites d'admission					
Informatique A	4 ⁽¹⁾	-	-	4 h	
Informatique B	-	4	4	2 h	
Sous-total	4	4	4		
Épreuves pratiques et orales d'admission					
Mathématiques 1 ^{ère} interrogation	16	16	20	50 mn	
Mathématiques 2 ^{ème} interrogation	16	16	-	50 mn	
Physique	20	20	16	50 mn	
Chimie MP	9	9	-	40 mn	
Chimie PC	-	-	9	50 mn	
Analyse de documents scientifiques	15	15	15	40 mn	2 h
Français	8	8	8	30 mn	45 mn
Langue vivante obligatoire	8	8	8	20 mn	30 mn
Langue vivante facultative MP	-	-	-	20 mn	30 mn
Langue vivante facultative PC	-	-	-	20 mn	30 mn
Travaux pratiques de physique	-	-	8	3 h	
Travaux pratiques de chimie	-	-	8	3 h 30 mn	
Sous-total	92	92	92		
Épreuves d'éducation physique et sportives					
	5	5	5	-	
Total général	140	140	140		

(1) dans la filière MP option informatique, la composition écrite d'informatique A est affectée du coefficient 6 pour l'admissibilité. Ce coefficient est augmenté de 4 et donc porté à 10 pour le calcul du total de points pris en compte pour l'établissement de la liste de classement.

III.A.3 Coefficients des épreuves du concours Polytechnique – filières PSI

EPREUVES	COEFFICIENT	DURÉE des épreuves	TEMPS de préparation
Epreuves écrites d'admissibilité			
Mathématiques	10	4 h	
Modélisation	5	5 h	
Physique	6	4 h	
Sciences industrielles	6	5 h	
Français	6	4 h	
<i>Sous-total</i>	<i>33</i>		
Epreuves écrites d'admission			
Informatique	4	2 h	
Langue vivante	6	4 h	
<i>Sous-total</i>	<i>10</i>		
Epreuves pratiques et orales d'admission			
Mathématiques	18	50 mn	
Physique	12	50 mn	
Manipulation de physique	6		
Manipulation et interrogation de sciences industrielles	6		
Français	6	30 mn	45 mn
Langue vivante	6	20 mn	30 mn
Analyse de documents scientifiques	10	40 mn	2 h
<i>Sous-total</i>	<i>64</i>		
Epreuves d'éducation physique et sportives			
Epreuves sportives	4		
Total général	111		

III.B Concours Mines-Ponts

III.B.1 Calendrier des épreuves écrites du concours Mines-Ponts

Jours	Heures	Filières	Epreuve
Mardi 19 avril 2022	8h à 11h	MP, PC, PSI	Mathématiques I
	13h à 16h	MP	SI/Info (selon option)
	13h à 17h	PC	Chimie
		PSI	SI
Mercredi 20 avril 2022	8h à 11h	MP, PC, PSI	Français
	13h à 17h	MP	Mathématiques II
	13h à 16h	PC, PSI	Mathématiques II
Jeudi 21 avril 2022	8h à 11h	MP, PC, PSI	Physique I
	13h00 à 14h30	MP, PC, PSI	Langues Vivantes
	15h00 à 16h30	MP, PSI	Chimie
Vendredi 22 avril 2022	8h à 11h	MP	Physique II
	8h à 12h	PC, PSI	Physique II
	14h à 16h	MP, PC, PSI	Informatique commune

III.B.2 Coefficients des épreuves écrites du concours Mines-Ponts

Nature de l'épreuve	MP	PC	PSI
Première épreuve de Mathématiques	4	4	4
Deuxième épreuve de Mathématiques	5	3	3
Première épreuve de Physique	3	4	3
Deuxième épreuve de Physique	4	5	4
Épreuve de Chimie	2	4	2
Épreuve d'Informatique MP ou SI MP selon choix	2	-	-
Épreuve de SI PSI	-	-	4
Épreuve d'Informatique commune MP-PC-PSI	2	2	2
Épreuve de Français	5	5	5
Épreuve de Langue vivante	3	3	3
TOTAL	30	30	30

III.B.3 Coefficients des épreuves orales du concours Mines-Ponts

Nature de l'épreuve	MP	PC	PSI
Épreuve de Mathématiques	12	8	9
Épreuve de Physique	10	10	9
Épreuve mixte de Physique ou de Chimie	-	6	-
Épreuve mixte de Physique ou de SI	-	-	6
Épreuve d'évaluation des TIPE	6	6	6
Épreuve de français	6	6	6
Épreuve de langue anglaise	5	5	5
Reprise épreuve écrite Informatique option ou SI	2	-	-
TOTAL	41	41	41

III.C Concours Centrale-Supélec

III.C.1 Calendrier des épreuves écrites du concours Centrale-Supélec - filière MP

<i>Jour</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Durée</i>	<i>Épreuve</i>
Mardi 3 mai	8h00	12h00	4h	Mathématiques 1
	14h00	18h00	4h	Rédaction
Mercredi 4 mai	8h00	12h00	4h	Physique-chimie 1
	14h00	18h00	4h	Option S2I ou Informatique
Jeudi 5 mai	8h00	12h00	4h	Physique-chimie 2
	14h00	18h00	4h	Langue vivante
Vendredi 6 mai	8h00	12h00	4h	Mathématiques 2
	14h00	17h00	3h	Informatique

III.C.2 Calendrier des épreuves écrites du concours Centrale-Supélec - filière PC

<i>Jour</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Durée</i>	<i>Épreuve</i>
Mardi 3 mai	8h00	12h00	4h	Mathématiques 1
	14h00	18h00	4h	Rédaction
Mercredi 4 mai	8h00	12h00	4h	Physique 1
	14h00	18h00	4h	Chimie
Jeudi 5 mai	8h00	12h00	4h	Physique 2
	14h00	18h00	4h	Langue vivante
Vendredi 6 mai	8h00	12h00	4h	Mathématiques 2
	14h00	17h00	3h	Informatique

III.C.3 Calendrier des épreuves écrites du concours Centrale-Supélec filière PSI

<i>Jour</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Durée</i>	<i>Épreuve</i>
Mardi 3 mai	8h00	12h00	4h	Mathématiques 1
	14h00	18h00	4h	Rédaction
Mercredi 4 mai	8h00	12h00	4h	Physique-chimie 1
	14h00	18h00	4h	S2I
Jeudi 5 mai	8h00	12h00	4h	Physique-chimie 2
	14h00	18h00	4h	Langue vivante
Vendredi 6 mai	8h00	12h00	4h	Mathématiques 2
	14h00	17h00	3h	Informatique

III.C.4 Coefficients des épreuves écrites du concours Centrale-Supélec – Filière MP

Concours Épreuves	CentraleSupélec Centrale Lyon SupOptique Centrale Lille Centrale Nantes Centrale Marseille Arts et Métiers ENSEA	CentraleSupélec étr. SupOptique étr. Centrale Casablanca	École navale	EPF	ESTP Paris
<i>Mathématiques 1</i>	17	23	15	10	16
<i>Mathématiques 2</i>	17	23	15	10	16
<i>Physique-Chimie 1</i>	11	15	13	10	11
<i>Physique-Chimie 2</i>	11	15	13	10	11
<i>S2I/Informatique</i>	10	12	11	10	8
<i>Rédaction</i>	17	4	18	20	20
<i>Langue vivante</i>	11	—	10	20	12
<i>Informatique</i>	6	8	5	10	6
<i>Total</i>	100	100	100	100	100

III.C.5 Coefficients des épreuves écrites du concours Centrale-Supélec – Filière PC

Concours Épreuves	CentraleSupélec Centrale Lyon SupOptique Centrale Lille Centrale Nantes Centrale Marseille Arts et Métiers ENSEA	CentraleSupélec étr. SupOptique étr. Centrale Casablanca	École navale	EPF	ESTP Paris
<i>Mathématiques 1</i>	12	16	13	10	11
<i>Mathématiques 2</i>	12	16	13	10	11
<i>Physique 1</i>	15	20	15	10	16
<i>Physique 2</i>	15	20	15	10	16
<i>Chimie</i>	12	16	11	10	8
<i>Rédaction</i>	17	4	18	20	20
<i>Langue vivante</i>	11	—	10	20	12
<i>Informatique</i>	6	8	5	10	6
<i>Total</i>	100	100	100	100	100

III.C.6 Coefficients des épreuves écrites du concours Centrale-Supélec – Filière PSI

Concours / Épreuves	CentraleSupélec Centrale Lyon SupOptique Centrale Lille Centrale Nantes Centrale Marseille Arts et Métiers ENSEA	CentraleSupélec étr. SupOptique étr. Centrale Casablanca	École navale	EPF	ESTP Paris
<i>Mathématiques 1</i>	12	16	13	10	11
<i>Mathématiques 2</i>	12	16	13	10	11
<i>Physique-Chimie 1</i>	15	20	15	10	12
<i>Physique-Chimie 2</i>	15	20	15	10	12
<i>S2I</i>	12	16	11	10	16
<i>Rédaction</i>	17	4	18	20	20
<i>Langue vivante</i>	11	—	10	20	12
<i>Informatique</i>	6	8	5	10	6
<i>Total</i>	100	100	100	100	100

III.D Concours Communs INP : épreuves écrites, dont épreuves communes avec e3a-Polytech

Les épreuves orales se dérouleront à Paris entre le 20 juin et le 16 juillet 2022, les dates de passage seront communiquées le 14 juin à 14h sur Internet.

Permanence téléphonique : 05 62 47 33 43

Convocation : Pour obtenir les heures de convocation aux épreuves, les candidats devront impérativement, l'avant-veille de l'épreuve, confirmer leur présence sur le site concours-commun-inp.fr – rubrique « mon dossier », « accueil oral ».

III.D.1 Concours Communs INP – filière MP



DATE	ÉPREUVE	DURÉE	COEFFICIENT												
LUNDI 9 MAI															
8 h - 12 h	MATHÉMATIQUES 1	4 h	12	2	8	12	12	12	12	12	8	12	2	11	8
14 h - 18 h	PHYSIQUE-CHIMIE	4 h	7	-	-	7	7	6	7	9	7	2	8	6	
MARDI 10 MAI															
8 h - 12 h	MATHÉMATIQUES 2	4 h	12	-	8	12	12	12	12	12	8	12	2	11	8
14 h - 18 h	FRANÇAIS -PHILOSOPHIE	4 h	9	2	6	9	9	9	9	6	9	2	10	8	
MERCREDI 11 MAI															
8 h - 12 h	PHYSIQUE	4 h	7	2	-	7	7	8	7	9	7	2	8	6	
14 h - 17 h	LANGUE VIVANTE A	3 h	4	3	2	4	4	4	4	6	4	2	5	6	
17 h 30 - 18 h 30	LANGUE VIVANTE B (1)	1 h	2	1	1	2	2	-	2	6	2	-	2	4	
JEUDI 12 MAI															
8 h - 12 h	INFORMATIQUE OU SCIENCES INDUSTRIELLES (2)	4 h	7	3	2	7	7	7	7	6	7	2	4	4	
TOTAL ADMISSIBILITÉ (hors LVB)			58	12	26	58	58	58	58	58	58	14	57	46	

■ Les épreuves de Français-Philosophie, Langue vivante A, Langue vivante B, Informatique ou Sciences industrielles sont des épreuves de la banque CCINP mutualisées avec la banque e3a - Polytech.

- (1) Épreuve facultative : seuls les points au-dessus de 10/20 sont pris en compte excepté pour l'École Lorraine INP - EEIGM où l'épreuve est obligatoire et où les points sont pris en compte quelle que soit la note obtenue.
- (2) Au choix du candidat lors de l'inscription sur Internet.
- (3) ENAC Contrôleur Aérien : la langue vivante A est obligatoirement l'anglais.
- (4) ESM Saint-Cyr : la langue vivante A est obligatoirement l'anglais. La note de la Langue vivante B est prise en compte uniquement pour l'admission et n'est pas éliminatoire, cf. (1).

2.1 Filière MP

ÉPREUVE	COEFFICIENT			
	CCINP	ENAC Contrôleur Aérien	ENSAI	École de l'Air et de l'Espace
Mathématiques	14	2	8	13
Physique-Chimie	12	2	-	11
Langue vivante A	6	2	3	-
TIPE - épreuve commune	8	2	5	7
Autres épreuves	-	3 ⁽¹⁾	-	44 ⁽²⁾
TOTAL ORAL	40	11	16	75
TOTAL ADMISSION (hors LVB)	98	23	42	132

(1) Épreuve spécifique d'entretien.

(2) Entretien, LV anglaise, épreuves sportives.

III.D.2 Concours Communs INP et e3a-Polytech – filière PC

Filière PC

CCINP - Physique
 CCINP - Chimie
 ENAC - Contrôleur Aérien ⁽²⁾
 ENSIL - ENSCI Limoges
 ENSISA Mulhouse
 EOST Strasbourg
 ESCOM Chimie Compiègne
 Grenoble INP - Génie Industriel
 ITECH - Lyon
 Lorraine INP - EEIGM
 Lorraine INP - ENSGSI
 Lorraine INP - ENSTIB
 École de l'Air et de l'Espace
 ESM Saint-Cyr ⁽³⁾

DATE	ÉPREUVE	DURÉE	COEFFICIENT													
			CCINP Physique	CCINP Chimie	ENAC	ENSIL	ENSISA	EOST	ESCOM	Grenoble	ITECH	Lorraine INP - EEIGM	Lorraine INP - ENSGSI	Lorraine INP - ENSTIB	École de l'Air et de l'Espace	ESM Saint-Cyr
LUNDI 9 MAI																
8 h - 12 h	MATHÉMATIQUES	4 h	14	14	2	14	14	14	12	14	2	11	14	3	13	11
14 h - 18 h	PHYSIQUE	4 h	15	8	2	15	15	16	8	15	2	11	15	3	13	9
MARDI 10 MAI																
8 h - 12 h	CHIMIE	4 h	8	15	-	8	8	7	16	8	4	11	8	2	8	6
14 h - 18 h	FRANÇAIS -PHILOSOPHIE	4 h	9	9	2	9	9	9	6	9	1	6	9	2	10	8
MERCREDI 11 MAI																
8 h - 12 h	MODÉLISATION DE SYSTÈMES PHYSIQUES OU CHIMIQUES	4 h	8	8	3	8	8	8	6	8	1	7	8	2	8	6
14 h - 17 h	LANGUE VIVANTE A	3 h	4	4	3	4	4	4	6	4	2	6	4	2	5	6
17 h 30 - 18 h 30	LANGUE VIVANTE B ⁽¹⁾	1 h	2	2	1	2	2	-	3	2	-	6	2	-	2	4
TOTAL ADMISSIBILITÉ (hors LVB)			58	58	12	58	58	58	54	58	12	58	58	14	57	46

■ Les épreuves de Français-Philosophie, Langue vivante A, Langue vivante B, Modélisation de systèmes physiques ou chimiques sont des épreuves de la banque CCINP mutualisées avec la banque e3a - Polytech.

- (1) Épreuve facultative : seuls les points au-dessus de 10/20 sont pris en compte excepté pour l'École Lorraine INP - EEIGM où l'épreuve est obligatoire et où les points sont pris en compte quelle que soit la note obtenue.
 (2) ENAC Contrôleur Aérien : la langue vivante A est obligatoirement l'anglais.
 (3) ESM Saint-Cyr : la langue vivante A est obligatoirement l'anglais. La note de la Langue vivante B est prise en compte uniquement pour l'admission et n'est pas éliminatoire, cf. (1).

2.2 Filière PC

ÉPREUVE	COEFFICIENT			
	CCINP Physique	CCINP Chimie	ENAC Contrôleur Aérien	École de l'Air et de l'Espace
Mathématiques	8		2	11
Physique ou Chimie	9		2	13
Langue vivante A	6		2	-
TIPE - épreuve commune	8		2	7
TP Physique ou Chimie	9		-	-
Autres épreuves ⁽¹⁾	-		3 ⁽¹⁾	44 ⁽²⁾
TOTAL ORAL	40		11	75
TOTAL ADMISSION (hors LVB)	98		23	132

(1) Épreuve spécifique d'entretien.

(2) Entretien, LV anglaise, épreuves sportives.

III.D.3 Concours Communs INP et e3a-Polytech – filière PSI

Filière PSI

DATE	ÉPREUVE	DURÉE	COEFFICIENT											
			CCINP	ENAC - Contrôleur Aérien ⁽²⁾	ENSIL - ENSCI Limoges	ENSISA Mulhouse	EOST Strasbourg	Grenoble INP - Génie Industriel	Lorraine INP - EEIGM	Lorraine INP - ENSGI	Lorraine INP - ENSTIB	École de l'Air et de l'Espace	ESM Saint-Cyr ⁽³⁾	
LUNDI 9 MAI														
8 h - 12 h	MATHÉMATIQUES	4 h	9	2	9	9	14	9	10	9	2	12	8	
14 h - 18 h	PHYSIQUE-CHIMIE	4 h	9	2	9	9	14	9	10	9	2	12	8	
MARDI 10 MAI														
8 h - 12 h	MODÉLISATION ET INGÉNIERIE NUMÉRIQUE	4 h	9	-	9	9	7	9	8	9	2	7	6	
14 h - 18 h	FRANÇAIS - PHILOSOPHIE	4 h	9	2	9	9	9	9	6	9	2	10	8	
MERCREDI 11 MAI														
8 h - 11 h	INFORMATIQUE	3 h	6	-	6	6	4	6	4	6	2	4	4	
14 h - 17 h	LANGUE VIVANTE A	3 h	4	3	4	4	4	4	6	4	2	5	6	
17 h 30 - 18 h 30	LANGUE VIVANTE B ⁽¹⁾	1 h	2	1	2	2	-	2	6	2	-	2	4	
JEUDI 12 MAI														
8 h - 12 h	SCIENCES INDUSTRIELLES DE L'INGÉNIEUR	4 h	12	3	12	12	6	12	8	12	2	7	6	
TOTAL ADMISSIBILITÉ (hors LVB)			58	12	58	58	58	58	58	58	14	57	46	

Les épreuves de Français-Philosophie, Langue vivante A, Langue vivante B, Informatique, Sciences industrielles de l'ingénieur sont des épreuves de la banque CCINP mutualisées avec la banque e3a - Polytech.

- (1) Épreuve facultative : seuls les points au-dessus de 10/20 sont pris en compte excepté pour l'École Lorraine INP - EEIGM où l'épreuve est obligatoire et où les points sont pris en compte quelle que soit la note obtenue.
 (2) ENAC Contrôleur Aérien : la langue vivante A est obligatoirement l'anglais.
 (3) ESM Saint-Cyr : la langue vivante A est obligatoirement l'anglais. La note de la Langue vivante B est prise en compte uniquement pour l'admission et n'est pas éliminatoire, cf. (1).

2.3 Filière PSI

ÉPREUVE	COEFFICIENT		
	CCINP	ENAC Contrôleur Aérien	École de l'Air et de l'Espace
Mathématiques	8	2	11
Physique-Chimie	8	2	13
TP Sciences industrielles de l'ingénieur	10	-	-
Langue vivante A	6	2	-
TIPE - épreuve commune	8	2	7
Autres épreuves	-	3 ⁽¹⁾	44 ⁽²⁾
TOTAL ORAL	40	11	75
TOTAL ADMISSION (hors LVB)	98	23	132

(1) Épreuve spécifique d'entretien.

(2) Entretien, LV anglaise, épreuves sportives.

III.E Concours e3a-Polytech

Se reporter au calendrier CCINP pour les épreuves écrites communes.

Le calendrier des épreuves scientifiques mathématiques et physique spécifiques au concours e3a-Polytech est à consulter sur le site www.e3a-polytech.fr

IV FRAIS D'INSCRIPTION

Les candidats boursiers, pupilles de la Nation ou de l'État bénéficient de la gratuité ou d'une réduction des frais de concours. Pièces justificatives à joindre au dossier d'inscription :

- Pour les candidats boursiers : La photocopie de l'original de la décision nominative d'attribution définitive des bourses nationales, **portant la signature du chef d'établissement** (sur la deuxième page)
- Pour les candidats pupilles de l'État ou pupilles de la Nation L'extrait d'acte de naissance portant soit la mention « pupille de l'État », soit la mention « pupille de la nation ».

A SAVOIR

La Fondation LLG octroie aussi des aides aux non boursiers pour les inscriptions aux concours suivant les revenus familiaux.

Voir sur le site du lycée rubrique « Admission et services » puis « les Bourses »

S'adresser à votre CPE ou à anne.mockly@fondationlouislegrand.fr

Cette aide peut être étendue aux non boursiers rencontrant des difficultés circonstancielles

IV.A Banque X-ENS-ESPCI :

	Boursiers	Non boursiers
ENS (Paris, Lyon, Paris-Saclay, Rennes)	0 €	0 €
École Polytechnique	0 €	120 €*
ESPCI (filiale PC)	0 €	120 €*

*pour les oraux, un complément de 120 est demandé. En cas d'admissibilité à la fois à l'X et à l'ESPCI, s'agissant des mêmes oraux, un seul complément de 120€ est à verser.

IV.B Banque Mines Ponts

	Boursiers	Non boursiers
Concours Communs Mines-Ponts : École des Ponts Paris-Tech, ISAE-SUPAERO, ENSTA Paris, TELECOM Paris, MINES Paris, MINES Saint-Etienne, MINES Nancy, IMT Atlantique (ex TELECOM Bretagne), ENSAE Paris, Chimie Paris-Tech	0 €	320 € (Pour l'ensemble des écoles)
Concours Mines-Telecom : ENSG Géomatique, ENSG Géologie, École Nationale de la Météorologie, ENSIIE, ENSSAT Lannion, ENSTA Bretagne, IMT Télécom Business School, IMT Lille Douai, IMT Mines Albi, IMT Mines Alès, Mines Saint-Etienne ingénieur ISMIN, Télécom Nancy, Télécom Physique Strasbourg, Télécom Saint-Etienne, Télécom Sud-Paris, ENTPE, EIVP,	0 €	285 € (Pour l'ensemble des écoles)

IV.C Concours Centrale – Supélec

	Boursiers	Non boursiers
Centrale-Supélec	0 €	120 €
Centrale-Supélec étranger	0 €	120 €
Centrale-Supélec + Centrale-Supélec étranger	0 €	180 €
École Centrale de Lyon	0 €	120 €
Sup-Optique	0 €	120 €
Sup-Optique étranger	0 €	120 €
Sup-Optique + Sup-Optique étranger	0 €	180 €
EC Lille	0 €	120 €
ECN École Centrale de Nantes	0 €	120 €
ECM École Centrale de Marseille	0 €	120 €
Arts et Métiers / ENSEA	0 €	135 €
EPF Sceaux-Troyes-Montpellier	10 €	80 €
EN École Navale Brest	0 €	0 €
ESTP	15 €	85 €
Cycle International	0 €	230 €

Les candidats ne sont pas tenus de s'inscrire à toutes les écoles du concours Centrale-Supélec.

IV.D Banque CCINP- Banque e3a-Polytech

Les frais à acquitter comprennent :

- **Les frais de dossier communs aux 2 banques CCINP et e3a-Polytech**, fixés à **200 €** pour les non boursiers quel que soit le nombre de concours présentés.

Les candidats boursiers, pupilles de l'État ou de la nation sont exonérés des frais de dossier communs.

- Les frais supplémentaires spécifiques à chaque concours en banque d'épreuves et à la banque Polytech.
- Exonération totale des frais pour les concours : Ecole de l'Air, ESM Saint-Cyr, ENSAI Rennes fonctionnaire
- Plus de détails sur <http://www.scei-concours> et sur les notices de concours e3a-Polytech et CCINP

Banque CCINP - e3a-Polytech	Boursiers	Non boursiers
Frais de dossier communs CCINP-e3a-Polytech (quel que soit le nombre de concours présentés)	0 €	210 €
Frais spécifiques (pour chaque concours ou école en banque d'épreuves)		
- Écoles en banque d'épreuve CCINP	0 € à 26 €	20 € à 85 €
- Concours Polytech (forfait)	0 €	120 €
- Écoles en banque d'épreuve e3a-Polytech	0 € à 65 €	20 € à 55 €

Dossier Concours Scientifiques -PEEP - LOUIS-LE-GRAND

Document non contractuel : les dates sont susceptibles d'être modifiées par les écoles et banques de concours

V LES CONCOURS SCIENTIFIQUES FILIERES MP, PC, PSI

Afin d'éviter au maximum les chevauchements d'épreuves orales, une coordination est réalisée entre le Concours Commun Mines Ponts / les Concours Communs INP et e3a-Polytech/ la Banque Centrale Supélec / l'École Polytechnique et l'épreuve commune de TIPE.

V.A Concours des ENS, filières MP et PC

Les concours d'admission aux **ENS de Paris, de Paris-Saclay, de Lyon pour les filières MP et PC s'appuient sur des banques d'épreuves écrites communes. X-ENS-ESPCI.**

V.A.1 Nombre de places :

Les nombres de places par École sont à retrouver directement sur les sites pour le concours 2021

Pour information en 2021	MP et MPI	MP Info	PC	PSI
Ulm	38	13	18	5
Lyon	20	22	27	
Paris Saclay	18	15	18	39
Rennes	10	6		6

V.A.2 Sites internet

- <http://www.ens.fr>
- <http://www.ens-paris-saclay.fr>
- <http://www.ens-lyon.fr>
- <http://www.ens.rennes.fr>
- www.banques-ecoles.fr

V.A.3 Date des écrits :

- MP/P, MP/I, PC et PSI du 25 au 29 avril 2022
- Le candidat devra imprimer sa convocation.

V.A.4 Résultats d'admissibilité

Les résultats d'admissibilité seront affichés dans les écoles et mis en ligne dans l'après-midi sur les sites des ENS ainsi que sur www.banques-ecoles.fr

- ENS Ulm : non communiqué à ce jour
- ENS Paris Saclay, Lyon et Rennes : non communiqué à ce jour

Dossier Concours Scientifiques -PEEP - LOUIS-LE-GRAND

Document non contractuel : les dates sont susceptibles d'être modifiées par les écoles et banques de concours

V.A.5 Épreuve de TIPE : Épreuve spécifique pour les ENS

Les candidats admissibles devront transmettre par mail une version électronique du rapport écrit de leur TIPE selon le format spécifique requis pour les ENS.

V.A.6 Date des oraux : entre mi-juin et mi-juillet 2022

A ce jour, dates précises non communiquées

4 séries : le numéro de la série du candidat sera mentionné sur la convocation aux écrits.

Les épreuves orales de langue obligatoire de l'ensemble des écoles se dérouleront à l'École Polytechnique.

V.A.7 Résultats d'admission :

Les résultats d'admission seront affichés dans les Écoles et mis en ligne sur les sites des ENS :

- ENS Ulm et Lyon : non communiqué à ce jour (normalement vers mi-juillet)
- ENS Paris-Saclay et Rennes : non communiqué à ce jour (normalement vers mi-juillet)

V.B Concours des ENS et de l'École Polytechnique, filière PSI

Les concours de l'ENS de Paris (Ulm), de l'ENS Paris-Saclay et de l'ENS Rennes sont organisés en banque d'épreuves écrites et orales avec le concours de l'École Polytechnique.

L'ENS de Paris Saclay gère en totalité les épreuves écrites de ce concours <http://www.ens-paris-saclay.fr>



École Polytechnique :

- Il faut fournir un certificat médical d'aptitude à faire compléter par un médecin au choix du candidat à télé-verser sur le site d'inscription SCEI. Puis, une visite médicale initiale sera obligatoire pour les candidats admissibles.
- Il faut passer les épreuves d'évaluation physique et sportive obligatoires :
- Épreuve de natation 50 m nage libre.
- Épreuve de course 100 m pour les garçons et 80m pour les filles.
- Épreuve de course 1.000 m pour les garçons et 600m pour les filles.

V.B.1 Sites internet :

- <http://www.ens.fr>
- <http://www.ens-paris-saclay.fr>
- <http://www.ens-rennes.fr>
- <http://www.polytechnique.fr/concours>

V.B.2 Date des écrits :

- Du 25 au 29 avril 2022
- Le candidat devra imprimer sa convocation.

V.B.3 Résultats d'admissibilité :

- ENS ULM : non communiqué à ce jour
- ENS Rennes et Paris Saclay : non communiqué à ce jour
- École Polytechnique : 3 juin 2022 à 17h

V.B.4 Dates des oraux :

- Épreuves orales ENS ULM : non communiqué à ce jour
- Épreuves orales ENS Paris-Saclay et Rennes : non communiqué à ce jour
- Épreuves orales de l'École Polytechnique : du lundi 13 juin au dimanche 19 juin 2022



Droit d'inscription supplémentaire de 120€ pour les candidats présentant les oraux de l'X.

V.B.5 Résultats d'admission :

- ENS Ulm : non communiqué à ce jour
- ENS Paris Saclay et Rennes : non communiqué à ce jour
- École Polytechnique : le 20 juillet 2022 à 17h (notes communiquées le 13 juillet 2022 à 12h)
- Notes individuelles Ecole Polytechnique : date non communiquée à ce jour

V.C Concours de l'École Polytechnique (filières MP et PC) et de l'ESPCI (filiale PC)

Un droit d'inscription supplémentaire de 120 € sera demandé aux candidats admissibles qui souhaitent passer les épreuves orales.

Pièce spécifique pour l'inscription au concours de l'École Polytechnique :

- Certificat médical d'aptitude à faire compléter par un médecin au choix du candidat
- Certificat médical de l'ESPCI à faire compléter par un médecin au choix du candidat

N.B : Aucun aménagement lors des épreuves pour les candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique.

Les épreuves d'évaluation physique et sportive (toutes filières) obligatoires :

- Épreuve de natation 50 m nage libre
- Épreuve de course 100 m pour les garçons et 80m pour les filles.
- Épreuve de course 1000 m pour les garçons et 600m pour les filles

V.C.1 Nombre de places (MP : École Polytechnique, PC : École Polytechnique et ESPCI)

Places offertes par option :	MP op. Physique et SI	MP option Info	PC	PSI
École Polytechnique	80	104	132	57
ESPCI			55	
École polytechnique étranger : 45 places pour le concours CPGE	20 au minimum pour les filières MP		7 au minimum pour l'ensemble des filiales PC, PSI, PT et BCPST	7 au minimum pour l'ensemble des filiales PC, PSI, PT et BCPST
ESPCI étranger			2	

V.C.2 Sites internet :

- <http://www.polytechnique.fr/concours>
- <http://www.espci.fr>


V.C.3 Date des écrits :

Du 25 au 29 avril 2022.

V.C.4 Résultats d'admissibilité :

- Vendredi 3 juin 2022 vers 17h.
- Les résultats seront affichés à l'école et diffusés sur le site de l'école et de l'ESPCI.

V.C.5 Épreuves orales

- Les candidats seront convoqués à la visite médicale pendant leur semaine de l'oral au même titre que les autres épreuves (sportives et ADS). Les épreuves d'ADS auront lieu à l'ENSTA, sur le site de l'École polytechnique.
-  Ne pas attendre la dernière minute pour réunir les documents qui devront être présentés lors de la visite médicale initiale obligatoire inutile de rajouter un stress supplémentaire la veille des oraux !!

Groupe de Candidats	Calendrier des épreuves orales
Série 1	Du lundi 20 juin au dimanche 26 juin 2022
Série 2	Du lundi 27 juin au dimanche 03 juillet 2022
Série 3	Du lundi 04 juillet au dimanche 10 juillet 2022
Série 4	Du lundi 05 juillet au dimanche 11 juillet 2021 ??

V.C.6 Résultats d'admission :

- Notes individuelles : le 13 juillet 2022 à partir de 12h sur le site.
- Résultats d'admission : communiqués individuellement le 20 juillet 2022 à 17h.

V.D Concours Commun MINES-PONTS (CCMP)

MP, PC et PSI : École des Ponts ParisTech, ISAE SUPAERO, ENSTA Paris, TELECOM Paris, Mines Paris, Mines Nancy, Mines Saint-Etienne, IMT Atlantique (ex Telecom Bretagne), ENSAE Paris (MP), Chimie ParisTech-PSL.

Épreuves écrites utilisées pour le concours TPE/EIVP et le concours Mines-Telecom (les candidats des filières MP, PC et PSI inscrits à la fois au concours Mines-Télécom et au Concours Commun Mines-Ponts (CCMP) et admissibles à ces deux concours ne passent que les oraux CCMP)

Site internet : <https://www.concoursminesponts.fr>

Convocation : L'élève devra l'imprimer à partir du site internet

Dates des écrits : 19, 20, 21 et 22 avril 2022

Dates admissibilité : le 08 juin 2022 à partir de 18h sur le site internet

Dates des oraux :

- Dates des épreuves orales : du 20 juin au 16 juillet 2022
- Le numéro de série du candidat sera disponible sur Internet après la publication des résultats d'admissibilité :
- Les dates heures et lieux de passage seront consultables sur le site internet du concours le jeudi au plus tard à 20h, précédent chaque série d'oral. Le candidat devra imprimer son emploi du temps et le présenter sur les sites d'oraux.

Candidats	Affichage des passages d'oraux	Calendrier des épreuves orales
1ère série	Jeudi 16 juin 2022	du 20 juin au 26 juin 2022
2ème série	Jeudi 23 juin 2022	du 27 juin au 3 juillet 2022
3ème série	Jeudi 30 juin 2022	du 4 juillet au 10 juillet 2022
4ème série	Jeudi 7 juillet 2022	Du 11 juillet au 16 juillet 2022

Nombre de places offertes	MP	PC	PSI
École des Ponts Paris-Tech	84	40	58
SUPAERO (ISAE)	75	35	75
ENSTA Paris	63	38	55
TELECOM Paris	85	29	31
MINES Paris	55	24	36
MINES Saint Etienne	50	45	47
MINES Nancy	53	41	46
IMT Atlantique	90	90	90
ENSAE Paris	55	8	8
Chimie Paris-Tech	2	65	2

Publication des résultats :

- Les listes de classement et les notes seront disponibles le mercredi **20 juillet 2022** sur le site internet à partir de 18h <https://www.concoursminespontois.fr>.
- Admissions : 1^{ère} proposition lundi 25 juillet 2022 à partir de 14h, 2^{ème} proposition vendredi 29 juillet, puis les mardis 23 août, 30 août et 6 septembre 2022.

PEEP L L G

V.E Concours CENTRALE-SUPELEC

Convocation :

- Aucune convocation n'est envoyée à l'élève. Elle doit être chargée à partir du site <http://www.concours-centrale-supelec.fr>.


Date des écrits : les 3, 4, 5 et 6 mai 2022

Admissibilité :

- Les résultats seront publiés le 9 juin 2022 sur le site internet <http://www.concours-centrale-supelec.fr>.
- ENSEA : la liste des admissibles et les renseignements pratiques seront disponibles sur le site <http://www.ensea.fr>
- Se reporter au site <http://www.concours-centrale-supelec.fr> pour les oraux de l'École Navale, de l'ENSEA, de l'ENSAM et de l'EPF.
- Pour l'École Navale, les candidats devront obligatoirement passer une visite médicale auprès d'un médecin militaire afin d'être autorisé à concourir. Les candidats admissibles seront convoqués par le service de recrutement de la Marine.

Oraux

- Date des oraux : du lundi 20 juin au dimanche 18 juillet 2022
- Aucune convocation n'est adressée aux candidats.
- Dates et horaires de passage sur le site <http://www.concours-centrale-supelec.fr>
- Chaque candidat devra retirer une fiche de passage (prévoir une photo et une pièce d'identité) au plus tard 1 heure ouvrée avant leur première épreuve.

 NB : Les candidats absents à au moins 1 épreuve orale (y compris l'épreuve de langue facultative pour les candidats l'ayant choisi à l'inscription), seront éliminés.

Publication des résultats : Sur le site : <http://www.concours-centrale-supelec.fr> (dates non précisées, fin juillet)

Nombre de places indicatif / école	Filière MP	Filière PC	Filière PSI
Concours Centrale-Supelec	265	170	175
Concours étranger Centrale-Supelec	8	5	8
École Centrale de Lyon	127	62	82
Sup-Optique Institut d'Optique Graduate School	32	50	28
Sup-Optique étranger Institut d'Optique Graduate School	2	2	2
EC École Centrale de Lille	90	50	60
ECN École Centrale de Nantes	110	60	80
ECM École Centrale de Marseille	80	80	60
ECC École Centrale Casablanca	8	2	3
ENSEA École Nationale Sup de l'Électronique et de ses Applications	60	30	70
Arts et Métiers	40	20	260
ESTP	171	166	193
EPF Sceaux Montpellier Troyes	18	18	26
EN École Navale	31	17	32

V.F Concours Communs INP (CCINP) :

Écoles du groupe Concours INP :

ENSM Besançon, Bordeaux INP-ENSCBP, Bordeaux INP-ENSEIRB-MATMECA, ENSI Caen, EISTI Cergy-Pau, SIGMA Clermont-Ferrand, ISIMA Clermont-Ferrand, Grenoble INP-Ense, Grenoble INP-Ensimag, Grenoble INP-Esisar, Grenoble INP-Pagora, Grenoble INP-Phelma, ENSC Lille, CPE Lyon, ENSC Montpellier, ENSC Mulhouse, ENSEM Nancy, ENSG Nancy, ENSIC Nancy, Supméca Paris, ENSGTI Pau, ENSI Poitiers, ISAE-ENSMA Poitiers, ENSC Rennes, ECPM Strasbourg, ENGEES Strasbourg, Télécom Physique Strasbourg, SeaTechToulon, INP-ENSEEIH Toulouse, INP-ENSIACET Toulouse, ENAC Toulouse, ENSIAME Valenciennes.

Écoles en banques d'épreuves :

- **Écoles militaires** (filière MP, PC, PSI) : École de l'Air Salon-de-Provence, École Spéciale Militaire Saint-Cyr
- **Écoles civiles** : EEIGM Nancy (PC-PSI), ENSAI Rennes (MP), ENSCI Limoges (MP-PC-PSI) Grenoble INP - Génie industriel (MP-PC-PSI), ENSGSI Nancy (MP-PC-PSI-TSI), ENSISA Mulhouse (MP-PC-PSI-TSI), ENSTIB Epinal (MP-PC-PSI-TSI), EOST Strasbourg

Sites internet : www.concours-commun-inp.fr

Nombre de places offertes :

- MP : 1 187
- PC Physique : 597
- PC Chimie : 525
- PSI : 895

Les candidats doivent imprimer leur convocation à partir du **6 avril 2022 à 14h** sur le site CCINP

Date des écrits : 9, 10, 11 et 12 mai 2022

Résultats d'admissibilité : Le mercredi 8 juin 2022 à 16h sur le site internet CCINP

Oraux

- **Date des oraux** : Entre le 20 juin et le 16 juillet 2022.
- Les oraux se déroulent en **région parisienne**. Les lieux de passage seront affichés sur internet
- Les dates de passages seront communiquées **le 14 juin 2022 à 14h** sur internet.
- Chaque candidat devra impérativement, 48 heures avant le jour de sa première épreuve, **confirmer sa présence** et prendre connaissance de son planning pour les épreuves orales (sur le site www.concours-commun-inp.fr- rubrique « Mon dossier » « accueil oral).

- ⚠ Tout candidat n'ayant pas effectué cette procédure sera considéré comme démissionnaire.
- ⚠ Chaque candidat devra impérativement retirer sa feuille de passage sur le lieu de passage des épreuves orales à l'horaire affiché sur internet.

Publication des résultats : Le 20 juillet 2022 à 20h

V.G Concours e3a-Polytech :

Le concours e3a-Polytech rassemble :

- Réseau POLYTECH (POLYTECH Annecy-Chambéry - POLYTECH Clermont-Ferrand - POLYTECH Grenoble - POLYTECH Lille - POLYTECH Lyon - POLYTECH Marseille - POLYTECH Montpellier - POLYTECH Nantes - POLYTECH Nice-Sophia - POLYTECH Orléans - POLYTECH Paris-Sud - POLYTECH Paris-UPMC - POLYTECH Tours)
- ENSIBS - ENSIM - ESBS - ESIPE Créteil - ESIR Rennes – ESI Reims - ESIREM - ESIROI - ESIX Normandie - ESIAB - ESSTIN - ISAT - ISEL - ISIFC - ISIS - ISTIA - ISTY - SuP Galilée
- Ainsi que des Écoles en Banque de notes

Site internet : <http://www.e3a-polytech.fr>

Convocation : à télécharger et imprimer la convocation sur le site <http://www.e3a-polytech.fr>.

Dates des écrits : 4, 5, 6 et 7 mai 2021

Publication de l'admissibilité : Le jeudi 10 juin 2021 à 14h

Dates des oraux : variables, chaque concours ou école organise son propre oral, se reporter à la notice des concours e3a.

Publication des résultats : Lundi 26 juillet 2021 à 14h au plus tard sur le site internet

Dossier Concours Scientifiques -PEEP - LOUIS-LE-GRAND

Document non contractuel : les dates sont susceptibles d'être modifiées par les écoles et banques de concours

VI EPREUVES DES TIPE ET ADS

Pour l'année 2021-2022 le thème du TIPE commun aux filières MP, PC, PSI, PT, TB, TPC et TSI est intitulé : « **Santé, prévention** »

Les modalités d'évaluation du TIPE réalisé diffèrent selon les concours (format spécifique pour les ENS).

VI.A Épreuve commune d'évaluation des TIPE, Concours Mines-Ponts, CCINP, e3a-Polytech, et Centrale-Supélec :

Comme en 2021, en 2022, il n'est pas demandé aux candidats de fournir un « abstract ».

Le calendrier des différentes étapes est le suivant :

- **Étape 1** du 19 janvier 2022 9h au 3 février 2022 à 17h :
 - Saisie du titre et motivation de m'étude
 - Déclaration du professeur CPGE encadrant
 - Saisie en ligne de la MCOT (Mise en cohérence des objectifs du TIPE)
 - En cas de travail en groupe, déclaration des différents membres via leur numéro personnel de candidat
- **Étape 2** du 28 février 2022 9h au 8 juin 2022 à 17h
 - Télé-versement des supports de la présentation orale (en pdf)
 - Saisie en ligne du DOT (Déroulé Opérationnel du TIPE)
 - Éventuels compléments des références bibliographiques, ou modification des positionnements thématiques
- **Étape 3** du 10 juin 2022 9h au 16 juin 2022 à 14h
 - Validation des Livrables par le professeur encadrant du TIPE (référéncé par le candidat)



Le candidat doit s'assurer que toutes les informations demandées ont été saisies et que les documents à fournir ont été correctement téléchargés.

Le candidat devra impérativement visualiser et valider les fichiers téléchargés (au format pdf).

Toute information incomplète ou illisible pourra entraîner l'attribution de la note zéro à l'épreuve.

L'absence de validation par le professeur encadrant pourra conduire à l'attribution de la note zéro à l'épreuve.

Aucune modification des éléments saisis ou téléversés lors d'une étape ne sera possible au-delà de la date de clôture de ladite étape.

Lieu de passage : IUT Paris, 143, avenue de Versailles 75016 Paris

Date de l'épreuve : entre le 20 juin et le 16 juillet 2022

Jour de passage : disponible à partir du 14 juin 2022 à 14h sur le site SCEI.

Heure de passage : disponible l'avant-veille du jour de passage de l'épreuve, sur le site <http://www.scei-concours.fr>. Aucune demande de changement de date ou horaire n'est acceptée.

Télécharger et imprimer la convocation, elle est nécessaire pour accéder à l'IUT

Déroulement de l'épreuve :

- Le candidat trouvera en salle d'interrogation le support de sa présentation (transmis sur SCEI).
- L'interrogation dure 30 minutes décomposées en 2 parties :
- Présentation du TIPE par le candidat (15 minutes, durée impérative, les examinateurs ont un chronomètre et n'hésite pas à interrompre le candidat !!!)

Dossier Concours Scientifiques -PEEP - LOUIS-LE-GRAND

Document non contractuel : les dates sont susceptibles d'être modifiées par les écoles et banques de concours

- Échange avec un binôme d'examineurs (15 minutes)
- Le candidat peut apporter les documents éventuellement préparés durant l'année (photos...) pour servir, s'il le désire, de support à son exposé.
- Toute information complémentaire est consultable en ligne sur le site SCEI à la rubrique TIPE.

VI.B Épreuve d'évaluation des TIPE, concours des ENS (filières MP, MPI et PC) :

Modalités à vérifier pour la session 2021 :

- Les candidats admissibles devront transmettre un rapport écrit par internet (taille et nombre de caractères limités)
- Ce rapport permet de présenter le travail et les méthodes utilisées. Il n'est pas évalué en tant que tel mais utilisé pour permettre aux examinateurs de prendre connaissance du travail.
- La page de garde du TIPE et les instructions pour la rédaction et le dépôt du document se téléchargent sur l'un des sites des ENS. **Le secrétariat du Lycée Louis Le Grand appose les cachets sur la page de garde après signature du professeur.**
- Évaluation : à partir d'une discussion entre le jury et le candidat, sur la base de ce rapport et sans exposé préalable du candidat.

VI.C Épreuve d'ADS, concours de l'École Polytechnique, filières MP et PC

L'épreuve d'Analyse de Documents Scientifiques (ADS) a pour but d'évaluer dans quelle mesure les candidats ont acquis les qualités susceptibles d'être développées par l'activité « Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés » (TIPE). Les épreuves d'ADS auront lieu à l'ENSTA, sur le site de l'École polytechnique.

- Les candidats doivent, au moment de leur inscription au concours, choisir la discipline dans laquelle ils souhaitent passer l'ADS, à savoir :
- Mathématiques ou Physique dans la filière MP,
- Physique ou Chimie dans la filière PC.
- **Un dossier sur tablette** comprenant plusieurs textes ou documents relevant de la discipline indiquée par le candidat est fourni par l'examineur.

Les sujets des dossiers soumis aux candidats sont choisis sans référence aux thèmes inscrits au programme des activités TIPE des classes préparatoires.

- Le candidat dispose de deux heures de préparation.
- L'interrogation dure 40 minutes et se déroule en 2 parties :
- Un exposé de synthèse de 15 minutes environ, illustré par la projection de la préparation du candidat
- Un entretien de 25 minutes environ avec l'examineur, portant sur le contenu scientifique du dossier et sur la culture générale du candidat.
- **Deux examinateurs** se partagent les interrogations des candidats :
- Un examinateur de mathématiques et un examinateur de physique dans la filière MP
- Un examinateur de physique et un examinateur de chimie dans la filière PC.
- **Les qualités d'expression orale** sont largement prises en compte dans la notation de l'épreuve.

OÙ S'ADRESSER

**Service concours écoles d'ingénieurs
CS 44410 – 31405 Toulouse Cedex**

Accueil téléphonique : 05 62 47 33 43
Du lundi au dimanche inclus

Par mail : [Nous écrire](#)

Dossier Concours Scientifiques -PEEP - LOUIS-LE-GRAND

Document non contractuel : les dates sont susceptibles d'être modifiées par les écoles et banques de concours

VII PROCEDURE COMMUNE D'INTEGRATION

Pour tout accès à son dossier, saisir son n° d'inscription et son code-signature confidentiel.

Seuls les candidats « classés » sont susceptibles d'être admis dans une école

VII.A Saisie de la liste de vœux

- Sur internet exclusivement, sur le site <https://www.scei-concours.fr>
- Du 1er février au 22 juillet 2022 à 12h
- S'informer sur l'ensemble des écoles avant d'effectuer le classement préférentiel sur le site Internet.
- Les candidats devront classer par ordre de préférence, toutes les écoles qu'ils souhaiteraient intégrer. Même pour l'admission à une seule école, il est obligatoire d'établir sa liste de vœux
- Les candidats devront éditer eux-mêmes leur liste de vœux.
- Après validation, un message sera envoyé sur l'adresse mail du candidat.
- ⚠️ • Après le 22 juillet 2022 - 12h, les candidats ne pourront ni modifier le classement de la liste de vœux ni ajouter une nouvelle école.
- Les candidats renoncent à l'admission dans toute école non classée dans leur liste de vœux

VII.B Proposition d'admission

- Sur [scei-concours.fr](https://www.scei-concours.fr), onglet « Mon dossier »
 - 1^{re} proposition : le lundi 25 juillet 2022 à 14h
 - Réponse du candidat entre le lundi 26 juillet 2022- 14h et le mercredi 28 juillet 2022 - 17h
- « OUI DÉFINITIF », « OUI MAIS », ou « NON MAIS »
- 2^{ème} proposition : vendredi 29 juillet 2022 à 14h
 - Réponse du candidat entre le vendredi 29 juillet 2022 – 14h et le dimanche 1^{er} août - 14h
 - Propositions suivantes : A partir de 14h mardi 23 août, mardi 30 août et mardi 6 septembre 2022
 - Les candidats qui n'ont pas répondu « OUI DEFINITIF » à une proposition précédente devront consulter et répondre à chaque proposition (nouvelle ou identique) : entre le mardi 23 août 2022 – 14h et le jeudi 25 août 14h ; entre le mardi 30 août – 14h et le jeudi 1 septembre – 14h ; entre le mardi 6 septembre – 14h et le jeudi 8 septembre – 14h.
 - Dès lors qu'une proposition d'intégration dans une école aura été faite à un candidat, celui-ci ne pourra plus prétendre à l'intégration dans l'une des écoles situées moins favorablement dans sa liste de vœux.
- ⚠️ • Le candidat ayant une proposition d'admission dans l'école la mieux placée dans sa liste de vœux peut répondre « OUI MAIS » s'il n'est pas certain d'intégrer l'école, en motivant sa réponse (choix de faire 5/2, université, autre école hors SCEI...). Attention, la réponse OUI MAIS implique que le candidat devra impérativement répondre aux propositions suivantes sous peine de démission.
- Toute absence de réponse dans les délais, à chaque proposition faite par le service des concours, entraînera la démission automatique du candidat.
 - Les candidats en « OUI MAIS » ou en « OUI DEFINITIF » absents le jour de la rentrée à l'école seront démissionnés de l'ensemble des écoles.
- ⚠️ • Le non-respect de l'ensemble des règles énoncées ci-dessus entraînera l'exclusion de la procédure commune d'admission dans les écoles.

VIII LIEUX DE PASSAGE DES CONCOURS ET HEBERGEMENTS.



Les sites internet des Écoles sont la meilleure source d'informations !

Les élèves provinciaux peuvent et ont souvent un intérêt à choisir de passer les écrits dans le centre d'écrits dont dépend le lieu de résidence de leurs parents.

Cela permet parfois de limiter les trajets et de diminuer le stress !

VIII.A Centres de passage des épreuves écrites, Académie de Paris



A date, les lieux de passage pour l'Académie de Paris ne sont pas encore connus !

Les lieux indiqués ci-dessous le sont à titre indicatif sur la base des années précédentes

VIII.A.1 Les centres de passage

Les centres de passage sont indiqués sous réserve des modifications qui pourraient intervenir. Vérifier vos convocations !!

- **Concours X-ENS** (filière MP) et X-ENS-ESPCI (filière PC) : Il y a normalement 2 centres d'écrits :
- L'École Polytechnique (à Palaiseau) pour les candidats des établissements situés à proximité de la ligne RER B – s'applique à Louis le Grand
- La maison des examens d'Arcueil (*historiquement*) – à confirmer pour 2022
- **Concours MINES – PONTS** : au Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte, ZAC Paris Nord 2, 93420 Villepinte
- **Concours CENTRALE – SUPELEC** : *historiquement* au Parc Floral ou au Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte, ZAC Paris Nord 2, 93420 Villepinte. Lieu à préciser pour 2022
- Pour les candidats nécessitant des aménagements particuliers : École Centrale-Supélec, Plateau du Moulon, 3 rue Joliot-Curie 91190 Gif-sur-Yvette
- **Concours Communs INP(CCINP) et e3a-Polytech** : *historiquement* au Parc Floral – lieu à préciser pour 2021

VIII.A.2 Accès aux centres :

- Repérer les lieux de déroulement des épreuves à l'avance
- Choisir le mode de transport (voiture ou transport en commun)
- Estimer le temps nécessaire au trajet.
- Si possible, faire un essai avant le jour J et prévoir un « Plan B ».

VIII.A.3 Restauration :

- Pour le Parc Floral et le Parc des Expositions de Villepinte, nous vous conseillons de prévoir un pique-nique car les quelques points de vente peuvent être saturés en raison du grand nombre de candidats.
- A l'École Polytechnique et dans les écoles d'une manière générale la restauration est possible sur place.

VIII.A.4 Hébergement :

Pour ceux qui auraient besoin d'un hébergement à proximité des centres d'écrits, anticiper et réserver au plus tôt, les candidats sont très nombreux !!

Une alternative à l'hôtel, la location d'une chambre ou d'un appartement à plusieurs par l'intermédiaire de sites spécialisés.

A titre indicatif, quelques hôtels et un ordre de grandeur des tarifs pour les chambres doubles :

Près du Parc Floral (route de la Pyramide 75012 Paris) :

- Hôtel Best Western****Saint Louis 2bis, rue Robert Giraudeau 94300 Vincennes. 01 43 74 16 78 environ 140€
- Hôtel du château**1, rue Robert Giraudineau 94300 Vincennes 01 48 08 67 40-environ 100 € + petit déjeuner
- Hôtel Daumesnil*** 50, avenue de Paris 94300 Vincennes. 01 48 08 44 10 - environ 140 € + petit déjeuner
- Appart hôtel Adagio, 42 avenue de Paris, 94 300 Vincennes. 01 58 73 52 00 - à partir de 70 € la nuit

Près du **Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte** (ZAC Paris Nord 2, 93420 Villepinte) :

- Hôtel Ibis Villepinte Parc des Expositions BP 64069 Sortie N°2 A104, 95972 Roissy-en-France 01 48 63 89 50 – Environ 150€ la nuit
- Hôtel Ibis Style Parc des Expositions de Villepinte 54 Avenue des Nations, 95971 Roissy Charles de Gaulle 01 48 63 26 10 – Environ 150€ la nuit
- Près de l'École Polytechnique :
- Consulter le site de l'école, renseignements très complets sur les moyens d'accès et les possibilités de logement à proximité.
- Possibilité de loger à l'ENSTA sur le site de l'École polytechnique
- Attention les hôtels sont situés entre 1 à 3 km de l'École (hormis l'hôtel Adagio qui est à proximité) !

VIII.B Lieux de passage des épreuves orales :

Les épreuves orales se déroulent le plus souvent en région parisienne sur le site des écoles.



Concours ENS :

- ENS Paris 45 rue d'Ulm 75005 Paris,
- ENS Paris-Saclay
- 61 av du Président Wilson 94230 Cachan
- 4 rue Joliot-Curie Quartier du Moulon 91190 Gif-sur-Yvette
- ENS Lyon 46, allée d'Italie 69364 Lyon :
- École Polytechnique, Route de Saclay, 91128 Palaiseau

Pour les filières MP et PC, une journée d'oral a lieu à L'ENS Lyon.

Épreuves orales de langue obligatoire de l'ensemble des écoles : à l'École Polytechnique.

Concours École Polytechnique :

- École Polytechnique ou ENSTA, Route de Saclay, 91128 Palaiseau
- ESPCI 10 rue Vauquelin 75005 Paris
- ENS Paris-Saclay 4 rue Joliot-Curie Quartier du Moulon, 91190 Gif-sur-Yvette

Filière MP, totalité des épreuves à l'École Polytechnique/ENSTA.

Filière PC, certaines épreuves, à l'École Polytechnique/ENSTA, d'autres à l'ESPCI.

Filière PSI, certaines épreuves à l'ENS Paris-Saclay et des épreuves spécifiques à l'École Polytechnique.

Dossier Concours Scientifiques -PEEP - LOUIS-LE-GRAND

Document non contractuel : les dates sont susceptibles d'être modifiées par les écoles et banques de concours

Concours CENTRALE-SUPELEC :

- École Centrale-Supélec, plateau du Moulon, 3 rue Joliot-Curie, 91190 Gif-sur-Yvette (MP et PC)
- Institut d'Optique, RD 128 - 2, av Augustin Fresnel, 91127 Palaiseau (filière PC)
- IUT d'Orsay, rue Noetzelin, plateau du Moulon, 91400 Orsay

Concours MINES-PONTS :

- Mines Paris-Tech (ENSM), 60 bd Saint Michel, 75006 Paris (Filière MP et PC)
- E.N.S.T.A, 828 bd des Maréchaux, 91762 Palaiseau (Filière PC)
- Centre Universitaire des Saints-Pères, 45 rue des Saints-Pères, 75006 Paris
- École des Ponts Paris-Tech, 6 et 8 av Blaise Pascal, 77420 Champs/Marne (Filière MP)
- TELECOM Paris-Tech, 19 place Marguerite Perey, 91120 Palaiseau
- ENSAE Paris, 5 avenue Henry Le Chatelier, 91120 Palaiseau

Concours Communs INP (CCINP) :

- Les lieux de passage seront affichés sur Internet.
- Les épreuves ont généralement lieu dans des lycées parisiens Paris.
- Les dates de passage seront communiquées le 15 juin 2021 à 14h sur le site CCINP.

Concours e3a-Polytech :

- Chaque concours ou école organise son propre oral.
- Se reporter à la notice e3a-Polytech ou au site internet <http://www.e3a-polytech.fr> ainsi qu'aux sites internet des différents concours et écoles du concours e3a-Polytech.

Des renseignements complets concernant les moyens d'accès sont détaillés sur les sites internet de chaque école

Certaines écoles proposent un hébergement sur place, les solliciter dès les résultats d'admissibilité

Les temps de trajet peuvent être conséquents. Il peut être judicieux de loger sur place pour éviter un stress de dernière minute, notamment pour Centrale Paris qui demeure difficile d'accès en transport en commun.

Un service performant d'accueil et d'hébergement des candidats est souvent mis en place par **les BDE**, bureaux des élèves de chacune des écoles.

Tous les renseignements utiles concernant les différentes possibilités d'hébergement sont communiqués sur **les sites internet de chaque école** au moment des résultats d'admissibilité.

Les candidats pourront également choisir de **loger en hôtel** (être vigilant dans ce cas pour organiser les transports de l'hôtel à l'école).

Exemples d'informations sur le logement que l'on trouve sur les sites des écoles :

Concours Mines-Ponts

Trois possibilités de logement sont proposées dans la limite des places disponibles :

- à Paris intra-muros : La Maison des Mines 270 rue Saint Jacques 75005 PARIS
- à Marne la Vallée : Résidence des élèves de l'ENPC, en priorité pour les candidats de la filière MP.
- à l'ENSTA à Palaiseau, en priorité pour les candidats de la filière PC.

Concours Centrale-Supélec

- Hébergement en chambre individuelle possible, dans la mesure des places disponibles
- Les réservations se feront exclusivement en ligne à partir de la date de publication des résultats. Sur la page des résultats d'écrit, les candidats admissibles disposeront d'un lien pour accéder à la réservation en ligne.

VIII.C Internes à Louis le Grand :

- L'internat sera ouvert pendant les vacances de printemps. Cependant la cantine sera fermée durant cette période.
- **L'internat ferme début juillet** et les oraux ne sont pas terminés. Pensez à vous informer auprès de l'administration pour connaître la date de fermeture de l'internat et à vous organiser pour trouver une solution d'hébergement sur Paris pendant cette période.
- **Dès le mois de mai**, n'hésitez pas à contacter le service logement de la PEEP LLG : nous avons chaque année des familles qui se proposent pour héberger les élèves pendant les oraux

PEEP LLG